

Avis de constitution

SOCIETE « ADAMA PARIS »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4
C PERGOLA BOULEVARD DE MARSEILLE., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/04/2025 reçus par Me Maimounat TOURE, et enregistrés au CEPICI le 22/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADAMA PARIS »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

- L'achat et la vente de produit de mode et accessoires de beauté ;
- L'achat et la vente de vêtements ;
- La distribution de tous les produits de beauté et accessoires ;
- La représentation et la promotion des produits de beauté ;
- Le conseil et l'assistance en toutes matières liées à l'activité de beauté,
- L'exploitation de fonds de commerce ;
- L'importation et l'exportation ;
- Le commerce général ;
- La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe, et dans toutes entreprises industrielles ou commerciales ;
- Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4
C PERGOLA BOULEVARD DE MARSEILLE., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme NDIAYE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06470 du 01/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39544/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

